

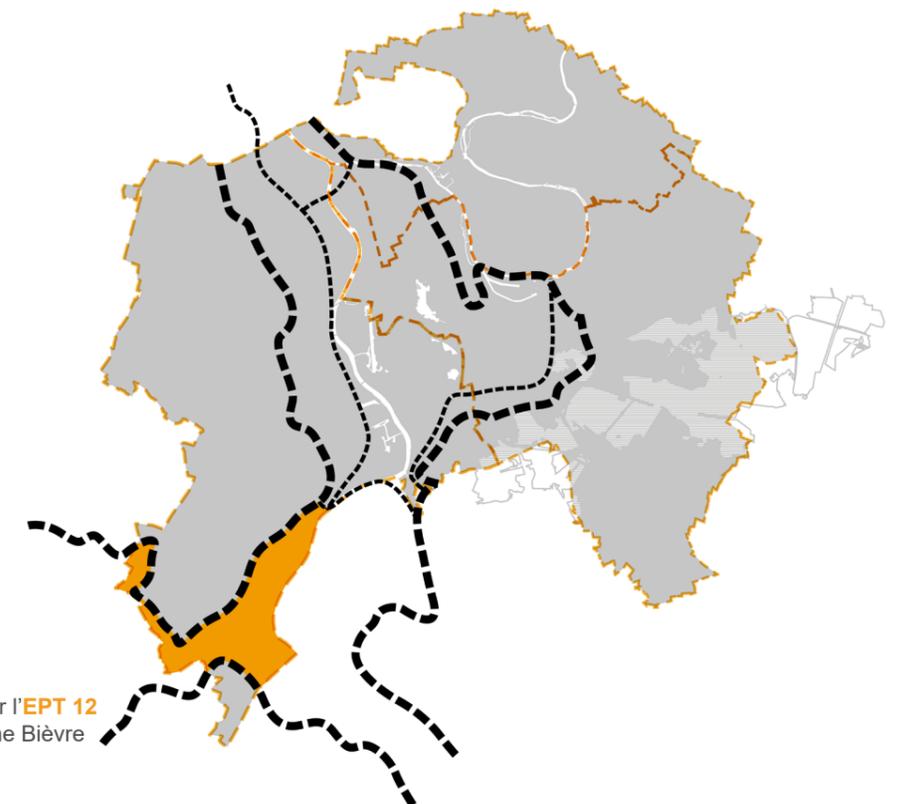
Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan
 Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brevannes
 Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
Morangis
 Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Paray-Vieille-Poste
 Périgny
 Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévise
 La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
 Santeny
 Sucy-en-Brie
Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
Viry-Chatillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Fascicule 06.3.5

La vallée de l'Orge

La vallée de l'Orge est marquée par la confluence de deux rivières : l'Yvette qui se jette dans l'Orge. Cette dernière se subdivise à son tour en deux bras pour aller rejoindre la Seine. Cette petite vallée marque une coupure entre deux coteaux abrupts qui l'encadrent. L'eau y est venue creuser son chemin, buttant contre le gré du plateau de Longboyau. Ce resserrement topographique s'évase vers la Seine. Les coteaux opposés s'éloignent et s'ouvrent sur une plaine humide, forestière et agricole.

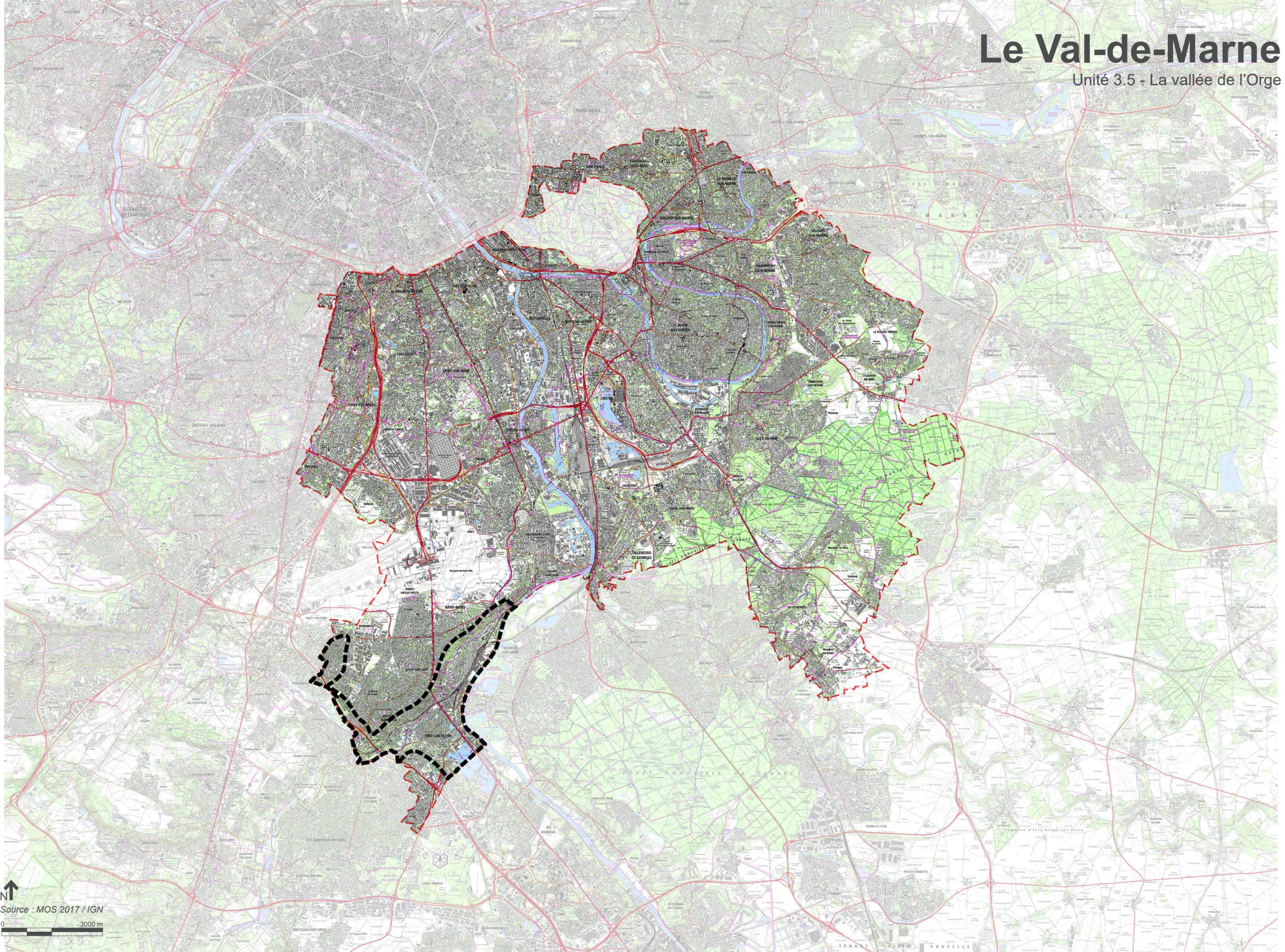
Une ambiance résidentielle jardinée domine ces paysages en balcon sur la vallée. Les faisceaux ferroviaires, les axes routiers et les activités industrielles en bord de fleuve désolidarisent la Seine du territoire. L'Orge renaturée et confidentielle forme une respiration paysagère loin des tumultes des activités de la ville.



5 communes sur l'EPT 12
 Grand-Orly Seine Bièvre

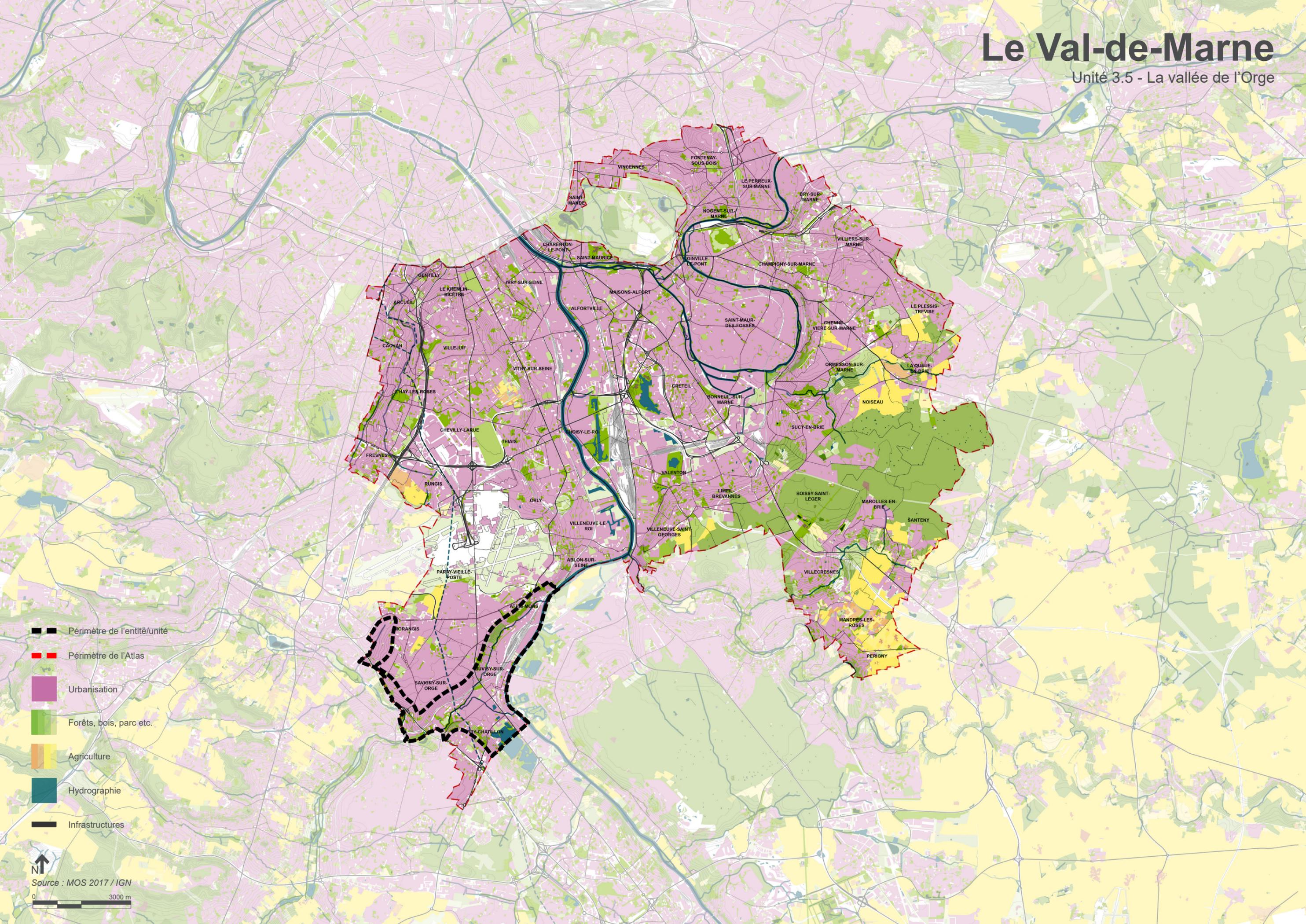
Le Val-de-Marne

Unité 3.5 - La vallée de l'Orge



Le Val-de-Marne

Unité 3.5 - La vallée de l'Orge

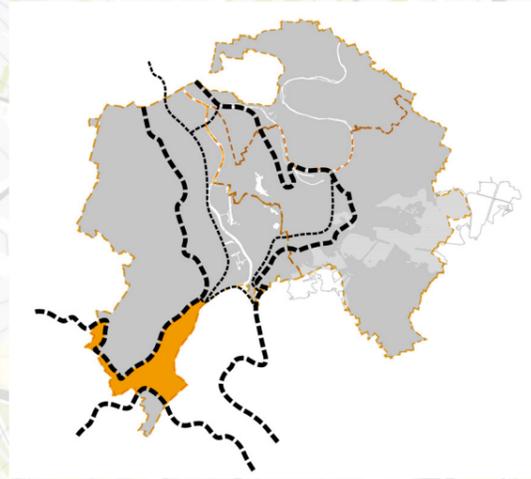


- Périmètre de l'entité/unité
- Périmètre de l'Atlas
- Urbanisation
- Forêts, bois, parc etc.
- Agriculture
- Hydrographie
- Infrastructures

Source : MOS 2017 / IGN
0 3000 m

Synthèse des enjeux

Un récit commun autour de la N7, une réappropriation urbaine et paysagère
Une diffusion de la nature garante :
- des singularités des paysages du coteau et de la vallée jardinés
- d'une biodiversité dans la ville
Un dispositif géographique singulier révélé par l'aqueduc :
une coulée verte structurante en devenir

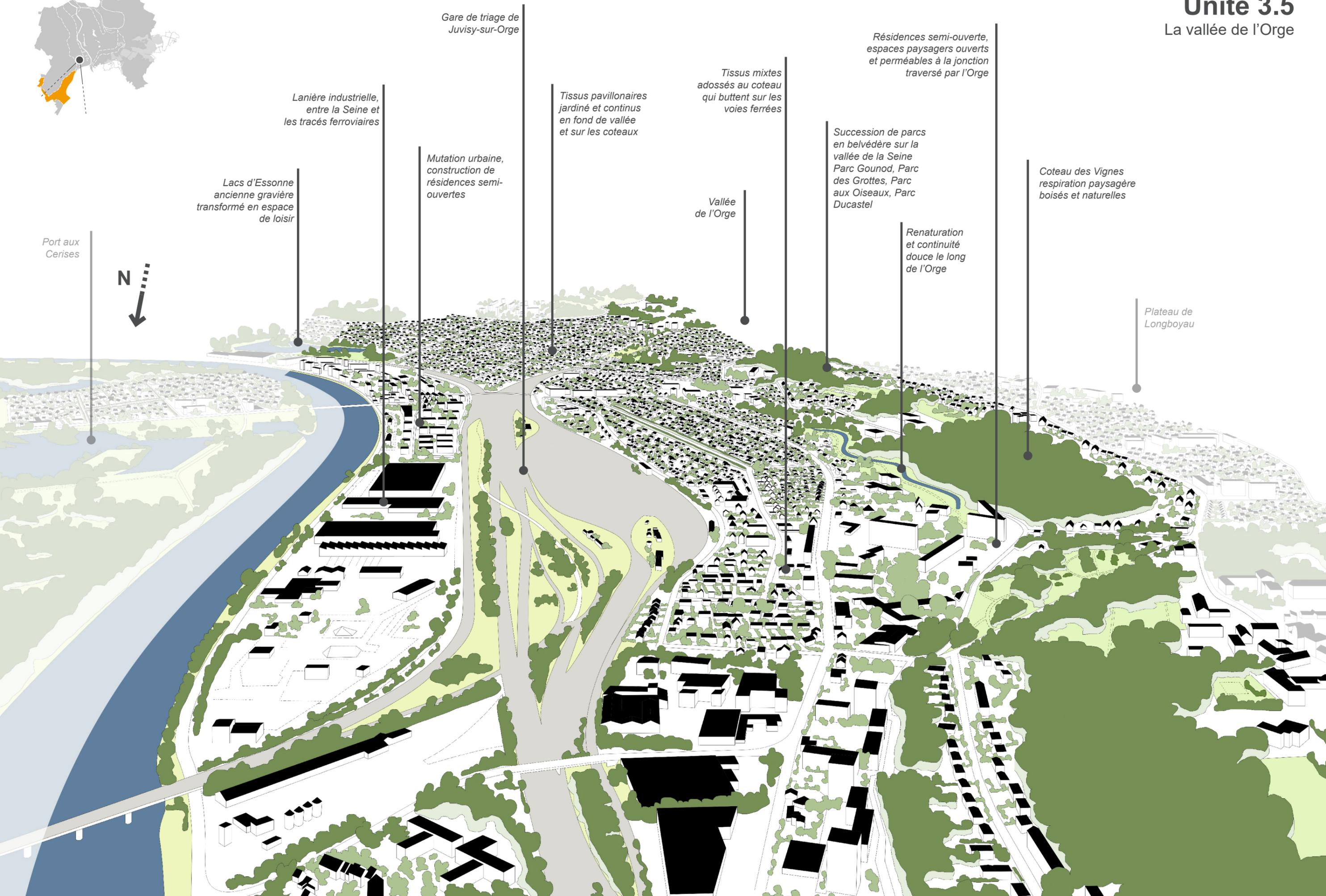


- Périmètre de l'Atlas
- Périmètre unité
- Axe structurant
- Grand Paris Express
- Maillage vert structurant
- Maillage vert secondaire
- Diffusion de la trame verte
- Coulée verte, aqueducs
- Basculement topographie



Unité 3.5

La vallée de l'Orge



Gare de triage de
Juvisy-sur-Orge

Lanière industrielle,
entre la Seine et
les tracés ferroviaires

Lacs d'Essonne
ancienne gravière
transformé en espace
de loisir

Port aux
Cerises



Mutation urbaine,
construction de
résidences semi-
ouvertes

Tissus pavillonnaires
jardiné et continus
en fond de vallée
et sur les coteaux

Tissus mixtes
adossés au coteau
qui buttent sur les
voies ferrées

Vallée
de l'Orge

Résidences semi-ouverte,
espaces paysagers ouverts
et perméables à la jonction
traversé par l'Orge

Succession de parcs
en belvédère sur la
vallée de la Seine
Parc Gounod, Parc
des Grottes, Parc
aux Oiseaux, Parc
Ducastel

Renaturation
et continuité
douce le long
de l'Orge

Coteau des Vignes
respiration paysagère
boisés et naturelles

Plateau de
Longboyau